

ACTIONS EN FAVEUR DES HABITATS DE LA TOURTERELLE DES BOIS (STREPTOPELIA TURTUR) PAR LES CHASSEURS FRANÇAIS



Espèce migratrice transsaharienne, la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) est présente en France en période de reproduction.

L'espèce occupe les paysages bocagers et les milieux cultivés possédant une végétation de taille moyenne (arbres, haies, bosquets et buissons). Elle se nourrit principalement de graines, majoritairement issues de champs et friches agricoles et doit boire quotidiennement.

Les Fédérations des chasseurs françaises sont impliquées de manière concrète pour favoriser les populations de l'espèce dans l'espoir de voir diminuer son déclin. Elles agissent grâce à des actions de conservation et d'amélioration des habitats de l'espèce, particulièrement en favorisant le développement du bocage et des points d'eau. Bien que ce document ne l'expose pas, leur implication s'effectue aussi dans la mise en place d'autres types d'actions, comme par exemple le contrôle de la prédation (régulation des prédateurs, des nids, etc.).

SELECTION DES ACTIONS PRESENTEES

L'outil Cyn'Actions Biodiv' (<http://chasseurdefrance.com/cynactions/>) est une base de données nationale de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) recensant les actions des chasseurs français en faveur de la biodiversité. Il a permis d'identifier, de manière non exhaustive, quelques actions de terrain contribuant potentiellement à la conservation des habitats des populations de Tourterelle des bois en période de reproduction. **Nous avons ciblé toutes les actions en faveur des haies, soit 100 à l'initiative des fédérations départementales et 5 à l'échelle des fédérations régionales.**



ACTIONS REALISEES DANS LES DEPARTEMENTS ET LES REGIONS

FEDERATIONS	DESCRIPTION DES ACTIONS
AIN	<p>En partenariat avec un agriculteur et la Fédération des Chasseurs de l'Ain, des élèves de bac pro production horticole de la Maison familiale rurale (MFR) ont planté une haie cynégétique d'une longueur de 390m composée de 520 plants sur 2 rangs. Elle est composée de 12 essences différentes locales.</p> <p>La haie joue le rôle de corridor écologique, de protection (brise-vent, milite du ruissellement, maintien du sol, protection contre les prédateurs). Elle a aussi un rôle alimentaire (baies, insectes pour l'ensemble de la faune sauvage).</p> <p>Cette action a été portée économiquement par la Fédération. Les 520 plants ont été pris en charge par la Fédération ainsi que l'organisation, par l'intermédiaire du technicien de secteur</p>
ALLIER	<p>Partenariat Fondation pour la protection des habitats (FPHFS) La Fédération des chasseurs de l'Allier gère, restaure et aménage ce domaine en faveur de la faune et la biodiversité. Restauration et création d'étangs, implantation de haies et de bosquets, etc.</p>
ALLIER	<p>La Fédération des chasseurs de l'Allier organise des plantations de haies afin de sensibiliser au bocage et aux services écosystémiques rendus par les haies champêtres.</p>
ARIEGE	<p>La Fédération des chasseurs de l'Ariège est impliquée dans l'identification des zones d'intérêt écologique dans le périmètre des lignes de Haute-Tension en Ariège et la mise en place de mesures compensatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des zones concernées - Aménagement de ces zones pour développer des milieux favorables à l'alimentation, à la protection et à la circulation de la faune (plantations arbustives (haies, buissons), couverts faunistiques...)
AUBE	<p>La Fédération des Chasseurs de l'Aube, accompagnés d'apprentis des antennes de Saint-Pouange et Croigny de l'EPL (enseignement public agricole) de l'Aube, a passé deux jours dans les champs pour planter plus de 2,5km de haies, composées de 7 essences locales.</p> <p>Ces haies vont empêcher les dérives de produits phytosanitaires des parcelles voisines, entraîner le développement d'insectes auxiliaires et offrir un abri pour le petit gibier.</p>
AUDE	<p>Depuis plusieurs années, dans le cadre d'animations auprès de scolaires, la Fédération des chasseurs de l'Aude entreprend la plantation de linéaires de haies en faveur de la petite faune de plaine.</p> <p>Les premières expérimentations ont eu lieu sur le site de Badens, avec la plantation de près de 3 km de haies, associant chêne vert, charme, houblon, amélanchier, cornouiller sanguin, érable de Montpellier, etc.</p> <p>Pour la mise en place de ces plantations, la Fédération s'est rapprochée du Lycée Saint Joseph de Limoux qui forme des élèves aux métiers forestiers.</p>

<p>AVEYRON</p>	<p>Dès 2007, la Fédération des Chasseurs de l'Aveyron s'est engagée dans le programme PROBIOR afin d'apporter des conseils destinés à tous les gestionnaires de territoire désireux d'agir pour la biodiversité.</p> <p>Le projet est basé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix et usage de couverts pour la biodiversité - gestion des parcelles en jachère ou non productives - maintien des haies et bosquets et plantation de haies - gestion et préservation des ripisylves - conservation des milieux ouverts - favoriser les plantes messicoles - mise en place de bandes tampons et corridors écologiques - gestion de la biodiversité entre 2 cultures - exploitation des prairies en préservant la faune - non intervention sur les bords de champs cultivés - promotion de l'agrofesterie
<p>AVEYRON</p>	<p>La Fédération des Chasseurs de l'Aveyron mène régulièrement des actions visant à faire la promotion pour la conservation et la plantation de haies.</p> <p>Elle mène tous les ans des opérations de plantation en partenariat avec les enfants des écoles aveyronnaises.</p> <p>Depuis 2001, la Fédération verse annuellement plus de 9000 euros à l'Association "Arbres Haies et Paysages de l'Aveyron", afin de participer à la prise en charge de la plantation de 2450 mètres carrés de bosquets, 1147 mètres linéaires d'alignement d'arbres et 12 526 mètres de haies, mais aussi au suivi du projet.</p>
<p>AVEYRON</p>	<p>La tourbière de Bouloc est un site naturel de grand intérêt qui abrite une très riche biodiversité tant floristique (comme la gentiane ou la drosera, plante carnivore), que faunistique comme les bécassines.</p> <p>Acquis par la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage et la Fédération de chasseurs de l'Aveyron, la tourbière est gérée par la Fédération et est ouverte au grand public, qui peut y accéder par des sentiers aménagés.</p> <p>Plusieurs éléments sont mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plantation d'une haie en 2012 - l'arborétum planté avec la participation de la MFR de Valrance et de l'Association Arbre Haies et Paysage - une flore diversifiée favorisée par une sphaigne importante, ainsi qu'une zone à forte capacité de rétention d'eau composée de petits ruisseaux - sentier pédagogique

CANTAL	<p>La Fédération des chasseurs du Cantal met en place un projet de développement des linéaires de haies pour la biodiversité, soutenu et encouragé par le Conseil Général. L'objectif est de créer un couvert pour faune sauvage et un abri pour le bétail</p> <p>A ce jour : 65kms de haies plantées avec 230 propriétaires.</p>
CHARENTE	<p>La Fédération des Chasseurs de Charente met en place un certain nombre d'actions pour la biodiversité.</p> <p>Pour les cultures intermédiaires pièges à nitrate, la Fédération a contractualisé, avec l'aide de la Région, 1455 hectares de surface au cours des 5 dernières années dont 340 ha pour l'année 2016.</p> <p>Au cours de cette même année, 66 ha de jachères mellifères ont été implantés en Charente.</p> <p>Au niveau de la conservation et de la restauration des continuités écologiques dans le cadre de la Trame Verte et Bleue, 58 kilomètres de linéaires ont été rétablis ou restaurés et valorisés (46 km de bandes enherbées et 12 km de haies et repousses de haies)</p>
CHARENTE	<p>La société de chasse de Vindelle met à exécution un projet visant à améliorer la biodiversité en recréant des corridors écologiques favorisant le développement des êtres vivants, insectes et animaux divers.</p> <p>Les chasseurs locaux et la Fédération des Chasseurs de Charente ont établi un diagnostic du territoire afin d'y aménager des couverts hivernaux dans les vignes et sur d'autres champs limitant les risques de lessivage d'azote, ainsi que des jachères mellifères. Ces cultures intermédiaires pièges à nitrate (Cipan) répondent à un objectif environnemental de protection de la qualité de l'eau contre la pollution des nitrates d'origine agricole.</p> <p>Une haie refuge et garde-manger a été plantée avec des écoliers sur 225 m le long d'un terrain mis à disposition par un cultivateur chasseur</p>
CHARENTE	<p>Les mesures proposées par la Fédération des chasseurs de Charente en faveur de l'environnement ne se limitent pas à la faune chassable. Elles sont favorables à l'ensemble des espèces présentes sur le département. La Fédération met en effet en place des mesures pour répondre aux enjeux environnementaux prioritaires tels que la gestion qualitative et quantitative de l'eau, le maintien de la biodiversité et des continuités écologiques.</p> <p>Ces actions relèvent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du maintien des repousses de haie par l'arrêt du broyage des bords de chemins communaux - des plantations de haies - des couverts environnementaux - des bandes enherbées localisées de manière pertinente

<p>CHARENTE-MARITIME</p>	<p>Depuis de nombreuses années, la FDC17 a profité des obligations réglementaires d'implantation de parcelles gelées pour développer avec les chasseurs locaux et les exploitants agricoles des couverts favorables à la faune sauvage : les JEFS (jachère environnement faune sauvage). La réglementation ayant évolué, ce dispositif s'exerce désormais dans une démarche volontaire, le gel n'étant plus obligatoire depuis 2007. Cette évolution a certes engendré une baisse significative des surfaces et des contrats mais la tendance tend à se stabiliser depuis 2009.</p> <p>La diminution des éléments fixes du paysage au profit d'une remise en culture ou de l'urbanisation a conduit également la FDC17 à s'impliquer dans la plantation de haies. Ainsi, au fil des années, la Fédération totalise près de 40 km de haies plantées, participant ainsi à la préservation de la biodiversité en zone agricole.</p> <p>A noter également qu'une convention a été signée en janvier 2016 entre la FDC17 et RTE pour l'aménagement des pylônes et qu'un projet sur le vignoble (soutenu par l'agence de l'eau Adour-Garonne) a été déposé en juin 2016. Il consiste à implanter des cultures entre les rangs de vignes et des haies/formations buissonnantes en bordure de parcelle.</p>
<p>DORDOGNE</p>	<p>La Société communale de chasse (SCC) de Nojals et Clotte est soutenue par la Fédération des Chasseurs de Dordogne pour mettre en place des actions pour la biodiversité sur son territoire de 1160 ha.</p> <p>Afin de restaurer la faune naturelle, la SCC a mené plusieurs actions notamment grâce aux subventions de la Fédération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - installation d'une volière anglaise pour la réintroduction d'une population naturelle de faisan, dont la chasse est interdite - cultures et jachères mellifères - mise en place d'agrains - plantation de haies <p>Elle effectue aussi des actions de préservation par l'utilisation d'une barre d'effarouchement afin de préserver la faune lors des travaux agricoles et travaille avec les élèves de bac pro "gestion des milieux naturels et de la faune" du lycée agricole du Cluzeau à Sigoulès</p> <p>Grâce à ses actions, la SCC est labellisée "Territoires de Faune Sauvage"</p>
<p>DOUBS</p>	<p>Depuis 2018, près de 13 000 arbres ont déjà été plantés sur trois exploitations des communes d'Amancey, Flagey et Bolandoz. Les objectifs chiffrés de ce projet (20 000 arbres suivant un itinéraire linéaire d'environ 10 km) devraient être atteints d'ici 2020 grâce à une collaboration entre agriculteurs, élus et le Conseil départemental du Doubs, Agence de l'eau et Fédération des chasseurs (FDC) du Doubs.</p> <p>Ce projet, financé par l'agence de l'eau et piloté par la FDC devrait s'étaler sur encore une année. Ces haies sont plantées avec la participation des élèves de la maison familiale des Fins et de ceux du lycée François Xavier de Besançon.</p> <p>En parallèle de ce projet, plusieurs actions de sensibilisation à destination des scolaires ont été réalisées sur la thématique de la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité.</p>

<p>DOUBS</p>	<p>La Fédération des Chasseurs du Doubs a signé une convention en 2015 avec le Conseil Départemental pour l'équipement de tronçons routiers en dispositifs anti-collision avec la faune sauvage.</p> <p>Cette convention comprend également d'autres projets comme la plantation de haies, la restauration et la remise en état de zones humides...</p> <p>La Fédération a choisi de mettre en place des réflecteurs munis d'une bande réfléchissante pour réfléchir la lumière des phares des voitures, formant ainsi une barrière lumineuse dissuadant les animaux de traverser la route au passage d'un véhicule.</p> <p>Ce système ayant démontré son efficacité a été installé dans 12 communes, soit plus de 10 km de routes accidentogènes. Ce sont ainsi 3000 réflecteurs qui sont mis en place le long des routes départementales.</p>
<p>DOUBS</p>	<p>Depuis 2012, un contrat de gestion durable de la petite faune de plaine est proposé par la Fédération des chasseurs du Doubs aux ACCA qui souhaitent diversifier le petit gibier sur leur territoire.</p> <p>Ce contrat a pour but de mettre en place une gestion durable des espèces de plaine comme le lièvre ou le faisan naturel. Un diagnostic du territoire est fait pour identifier les points forts/faibles et les mesures pour améliorer l'habitat. Ce contrat engage le souscripteur à mettre en œuvre les actions prévues dans le cahier des charges : plantation de haies, au contrôle des prédateurs, encadrement des lâchers ou mise en place d'agrains par exemple. La réalisation de ces actions donne lieu à des subventions de la part de la Fédération ainsi qu'un accompagnement dans leur projet.</p>
<p>DOUBS</p>	<p>La Fédération des chasseurs du Doubs participe à la lutte contre le campagnol terrestre. Pour cela elle s'est associée à la démarche de l'association "Charquemont Lutte Anti-Campagnol" grâce au programme Agrifaune. Ce programme a permis de financer l'implantation de céréales dans une surface tout en herbe. La Fédération finance aussi l'implantation de haies et participe au suivi de la biodiversité. Cette expérimentation a permis de quasiment supprimer l'usage de rodenticide anticoagulant, grâce aux différents outils disponibles dans la "boîte à outils de lutte raisonnée".</p>
<p>DOUBS</p>	<p>La préservation ou la création d'"éléments fixes du paysage" comme les haies ou les vergers permet de créer des connections entre les différentes entités naturelles forestières, des refuges pour la petite faune de plaine et permet de lutter contre les pullulations de campagnols terrestres. C'est en préservant cette nature "ordinaire" que nous préserverons les espaces naturels remarquables.</p> <p>La Fédération des chasseurs du Doubs a participé à de nombreuses réunions sur la Trame verte et bleue afin de réfléchir à des actions susceptibles de répondre aux attentes du Grenelle de l'environnement.</p> <p>Le programme permet d'implanter 10000 arbres par an dans le département.</p> <p>En presque 20 ans, la Fédération a planté 70 000 arbres sur 320 plantations. 1/3 du département en a bénéficié</p>

DROME	<p>La Fédération des Chasseurs de la Drôme est intervenue sur le Domaine Michelas St-Jemms pour réaliser des plantations de haies champêtres.</p> <p>Ce projet a porté sur la "renaturation" d'un talus sur lequel ont été implantés trois types de haies (épineuses, forestières et gourmandes) ainsi qu'une bande boisée.</p> <p>Au total, 1275m linéaires et 724 arbres et arbustes ont été plantés avec la participation des élèves en bac pro à la Maison Familiale Rurale de Mondy à Bourgade-Péage, les chasseurs locaux et le personnel du Domaine.</p> <p>Ces plantations constituent un véritable corridor biologique, favorisant la lutte contre les ravageurs de la vigne et la non-utilisation des pesticides.</p> <p>Cette plantation, d'un coût de 8800 euros bénéficie du soutien de la région dans le cadre de la convention avec la Fédération</p>
EURE-ET-LOIR	<p>Afin de créer des ruptures au sein des grandes parcelles agricoles et de faciliter le retour de la biodiversité au sein de la plaine cultivée, la Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir s'investit techniquement et financièrement dans la création de haies basses tiges à vocation cynégétique.</p> <p>A ce jour, plus de 263 kilomètres de haies ont été implantés.</p>
GARD	<p>Dans le cadre de sa politique d'aménagements des territoires, la FDC30 propose diverses actions qui visent à améliorer la qualité des habitats : implantation de cultures faunistiques et/ou de jachères fleuries, replantation de haies, réouverture de milieux, aménagement de points d'eau, ...</p> <p>A ce titre, plus de 184 hectares de cultures faunistiques et près de 17 hectares de jachères fleuries ont été implantés en 2018, et 13 sociétés de chasse se sont investies dans la replantation de haies sur leurs communes. Ces actions vont être favorables à la faune sauvage et s'inscrivent dans les politiques environnementales actuelles. Chaque année la FDC 30 récompense ainsi, à travers le Challenge « Gouvernement », les sociétés de chasse qui s'investissent dans ces actions à l'échelle de leur territoire.</p>
GARD	<p>La Fédération des Chasseurs du Gard propose depuis 2005 des animations de plantations d'arbres en compagnie des écoliers pour les sensibiliser à la préservation et à la revalorisation des habitats naturels.</p> <p>Le rôle des arbres et des haies est présenté aux enfants : abris et source de nourriture pour la faune sauvage, brise vent, protection contre l'érosion des sols...</p> <p>Grâce à ces opérations, 705 arbres ont été plantés en 2017.</p>
GARD	<p>La Fédération des chasseurs du Gard, soucieuse de restaurer les habitats et d'améliorer l'aménagement des territoires conduit à une action environnementale de plantation de haies faunistiques. Cette opération se déroule en partenariat avec les associations de chasse locale, les collectivités et les écoles volontaires.</p>
HAUTE-GARONNE	<p>Depuis 2013, la Fédération des Chasseurs de Haute-Garonne s'est engagée dans un programme Agrifaune qui vise à améliorer les habitats de la petite faune sauvage de plaine. Ce projet s'appuie plus particulièrement sur le dynamisme d'un Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) implanté sur 9 communes. Un accompagnement est proposé aux sociétés de chasse et aux agriculteurs locaux afin de développer un maillage de milieux favorables à la petite faune sauvage de plaine aux différentes saisons. Ainsi, grâce à un réseau d'exploitations agricoles, des jachères faune sauvage ainsi que des couverts d'interculture ont été implantés dans plusieurs communes du GIC. Un inventaire des mares à restaurer a aussi été effectué. Des actions de plantation et de restauration de haies sont également développées.</p>

<p>GERS</p>	<p>Sur la commune de Saint-Martin-de-Goyne, la Fédération des Chasseurs du Gers a organisé un chantier participatif pour accompagner 2 agriculteurs volontaires pour planter des haies sur leurs exploitations. L'occasion de réunir habitants du village, élus, chasseurs, agriculteurs autour d'une action concrète et rappeler l'importance des haies dans le paysage.</p> <p>1 km de haies a été implanté le long d'une route communale et d'un chemin rural, sur des secteurs à enjeux identifiés comme dégradés et en transition d'après le diagnostic CORRIBIOR. De nouvelles continuités qui viennent renforcer la trame verte de la commune, créer des connexions avec les autres milieux naturels qui seront favorables à l'accueil et aux déplacements de la faune et la flore sauvages.</p>
<p>GERS</p>	<p>La Fédération des Chasseurs du Gers s'engage auprès du Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) Arrats-Gimone dans ses actions pour la biodiversité. Ce GIC se mobilise pour le maintien de la petite faune et pour l'aménagement et la préservation des milieux naturels au travers des programmes régionaux (PROBIOR, MILEOC) et national (Agrifaune).</p> <p>Depuis 2009, 25 km de haies ont été plantées et 500 ha de jachères contractualisées et plusieurs mares ont été restaurées. Un programme expérimental pour préserver l'habitat de la caille des blés est aussi en cours depuis 2017.</p> <p>Ces efforts ont été récompensés par la Région Occitanie avec le « Trophée Occitanie Chasse Durable » qui cible la conservation des espèces, la préservation de l'environnement et des territoires agricoles et ruraux.</p>
<p>GERS</p>	<p>Depuis 2009, la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers a mis en place un programme d'aménagement des habitats naturels, en faveur de la perdrix rouge sur trois cantons (Saint-Clar, Mauvezin et Cologne), s'appuyant sur le dynamisme de 2 Groupements d'Intérêt Cynégétique, qui œuvrent pour la réhabilitation d'habitats diversifiés.</p> <p>L'objectif est de sensibiliser les gestionnaires du territoire (collectivités, agriculteurs et chasseurs) au maintien des éléments paysagers. Ainsi, grâce à un réseau d'exploitations agricoles et au relais des sociétés de chasse, 20 km de haies ont pu être plantées ou renforcées. Des bandes végétalisées ainsi que des jachères faune sauvage ont pu être implantées. Un inventaire des mares a aussi été effectué et sera suivi d'un programme de restauration.</p>
<p>GIRONDE</p>	<p>Depuis mars 2017, la Fédération des Chasseurs de Gironde a développé un programme de reconstitution de corridors écologiques en milieu viticole. L'objectif est de promouvoir la plantation de haies aux abords des parcelles de vigne afin de créer des liens entre les écosystèmes.</p> <p>Basé sur un outil d'évaluation multicritère pour qualifier l'intérêt d'une haie et permettre une classification des aides financières, le programme a permis de démultiplier les actions et participe ainsi à une amélioration des paysages viticoles.</p> <p>Dans ce cadre, 65 projets avec 65 viticulteurs ont été développés et chiffrés par la Fédération. 10 ont été réalisés en 2017-2018, pour un total de 3012 mètres linéaires plantés et 14782 mètres linéaires sont en projet</p>

GIRONDE	<p>Une convention de partenariat a été signée entre la commune de Ludon-Médoc, l'Association communale de chasse agréée (ACCA) et la Fédération des Chasseurs de Gironde en août 2015 pour la réhabilitation des 120ha de marais communal comprenant la restauration de l'intégralité du réseau hydraulique, la réhabilitation des prairies et la reconstitution progressive du maillage bocager.</p> <p>L'ACCA a contribué à ce projet par différentes actions en 2017 : réalisation de travaux de réouverture des "ragannes" (fossés d'assainissement) avec l'appui technique et financier de la Fédération, et plantation de 500m de haies avec la participation de l'école de la commune, la commune, les chasseurs et l'Association Arbres et Paysages.</p>
HERAULT	<p>Suite au diagnostic de biodiversité réalisé en 2012, ce sont près de 4 km de haies qui ont été implantés en bordure des parcelles de vigne sur le Domaine Léon Barral. Une culture faunistique et mellifère complète les aménagements en faveur de la biodiversité sur l'exploitation. Ces aménagements sont intégrés au programme national Agrifaune coordonné par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).</p>
INDRE-ET-LOIRE	<p>La Fédération des Chasseurs d'Indre et Loire a initié depuis longtemps un programme "haie" qui s'est matérialisé par des opérations de plantation en sensibilisant les acteurs de terrains sur les multiples fonctions de la haie.</p> <p>Dans le cadre de l'opération « Arbre dans le Paysage Rural de Touraine » (APRT), la Fédération des Chasseurs a été retenue comme opérateur. Le financement des plantations est en quasi-totalité assuré par le Conseil Départemental et la Fédération des Chasseurs. Le conseil, le suivi technique et l'accompagnement de la plantation sont assurés par le service technique fédéral.</p> <p>Cette action a permis depuis l'origine la plantation de 350 km de haie ce qui est une belle performance pour un département où la culture du bocage et de la haie champêtre n'est pas une priorité.</p>
INDRE-ET-LOIRE	<p>La Fédération des Chasseurs d'Indre et Loire met en place un programme de replantation de haies en coordination avec le conseil départemental d'Indre et Loire (subvention 50%)</p>
ISERE	<p>La Fédération des Chasseurs de l'Isère est investie dans la démarche nationale Trame Verte et Bleue (TVB), visant à conserver et restaurer les corridors écologiques nécessaires à la faune sauvage. Les chasseurs apportent leurs concours par leurs connaissances faunistiques et leurs aménagements du milieu naturel. Ils entreprennent aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plantation de 67 km de haies bocagères - 519 ha de cultures intermédiaires semées - 750 ha de cultures intermédiaires sur 5 ans en Bièvre-Valloire - 1 500 zones de collisions routières identifiées en Isère <p>Au total, l'investissement de la Fédération a été évalué à 150 jours travaillés (hors bénévolat des chasseurs).</p>

<p>ISERE</p>	<p>Le Contrat Vert et Bleu (CVB), financé par la région Auvergne Rhône-Alpes et l'Union Européenne, vise à préserver et restaurer les corridors écologiques fonctionnels.</p> <p>Dans ce cadre, la Fédération des Chasseurs de l'Isère engage pour 5 ans l'action "Améliorer la perméabilité des espaces agricoles et favoriser la biodiversité ordinaire" sur 70 communes des secteurs Bièvre, Liers et Valloire.</p> <p>les actions portées par le monde de la chasse consistent à créer une mosaïque d'aménagements temporaires et/ou durables favorables au déplacement de la faune tout en préservant la qualité paysagère du territoire notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plantation d'arbres isolés, bosquets, haies - cultures intermédiaires faunistiques - bandes enherbées, bords de champs et bandes de cultures laissés sur pieds
<p>ISERE</p>	<p>L'association Communale de Chasse Agréée (ACCA) beauvoisarde s'est associée avec la commune de Beauvoir-de-Marc grâce à une convention de 25 ans pour entreprendre notamment la plantation et la gestion d'une haie de 450 mètres le long de la D518. La première phase de plantation a eu lieu en février 2017 : 90 plants d'essences diverses (noisetiers, poiriers, sureaux...) ont été mis en terre sur 100 mètres.</p> <p>Ces plants, fournis par la Fédération des Chasseurs de l'Isère, permettront de limiter le passage des espèces sur cette route départementale à forte circulation. Cette haie offrira un couvert à la faune et la flore et limitera aussi la formation des congères en hiver.</p>
<p>LOIRE</p>	<p>la FDC de la Loire anime dans la Loire (dans le cadre des Contrats Verts et Bleus de la Région AURA) des actions visant à améliorer les connaissances sur la fonctionnalité des territoires péri-urbains pour la faune terrestre et à mener des actions de restauration des milieux en particulier bocagers.</p> <p>Pour cela la Fédération est maître d'ouvrage de plusieurs actions:</p> <ul style="list-style-type: none"> -le Plan bocage qui consiste à reconstituer la trame bocagère dans les secteurs où elle est dégradée (plantation de plusieurs km de haies chaque année avec un budget de 150.000 euros annuels), création et restauration de mares. -étude de la connectivité de la faune entre les grands massifs fragmentés par les infrastructures humaines par le biais de la pose de pièges photos et la capture de sanglier qui sont ensuite équipés de GPS
<p>LOIRE</p>	<p>Le propriétaire d'une exploitation agricole a sollicité l'association héandaise de chasse "Amicale Maisonnnette" et la Fédération des Chasseurs de la Loire pour la plantation d'une haie aux abords de sa propriété.</p> <p>Le projet vise à la protection et la sauvegarde de la nature, l'accueil des oiseaux, l'apport nutritif aux abeilles.</p> <p>La Fédération a fourni 800 arbres, les piquets ainsi que des clôtures. Les chasseurs ont ainsi œuvré ensemble à la plantation de 400 mètres de haies. L'association de chasse est également à l'origine de 4 autres plantations sur la commune.</p>
<p>LOIRET</p>	<p>Dans le cadre de l'aménagement du territoire pour compenser l'impact de l'autoroute A19, la Fédération des chasseurs du Loiret a répondu à l'appel à projet "1% Paysager" en montant un dossier regroupant de nombreuses initiatives individuelles de plantation de haie sur les communes traversées par les 100 km d'autoroute. Via de multiples financements (Agrifaune, Syndicat de pays, Conseil</p>

	départemental, Assemblée nationale...), ce ne sont pas moins de 35 km de haie qui ont pu être implantés.
LOIRET	La Fédération des chasseurs du Loiret s'investit depuis 1991 met en place des outils et moyens financiers destinés à préserver et à replanter des haies à but faunistique et environnemental. A ce jour, plus de 250 conventions Haies ont été signées entre la fédération et les sociétés locales de chasse. La Fédération s'est aussi directement impliquée dans le dossier du programme de compensation écologique de l'autoroute A19, en implantant 16km de haies.
LOZERE	La Fédération des chasseurs de Lozère entreprend la coordination de l'intégralité d'un chantier départemental de plantation de haies. Elle prend en charge le financement des plants, du paillage et du suivi technique. Les plantations sont réalisées par la MFR de Javols (spécialité forêt) et les élèves de l'école primaire la plus proche du chantier. La mise en défends et travail du sol reste cependant à la charge de l'agriculteur ou du propriétaire. Trois types de haies sont possibles : La brise vent et faune sauvage, la mellifère et faune sauvage et enfin la haie de bord de cours d'eau ou ripisylve.
MAINE-ET-LOIRE	La Fédération des Chasseurs de Maine et Loire est partenaire du réseau ARBRE (Agriculteurs Respectueux de la Biodiversité et des Richesses de l'Environnement), réseau d'agriculteurs volontaires pour intégrer la biodiversité dans leur outil de production afin de répondre à des enjeux environnementaux. Entre 2011 et 2016, les agriculteurs du réseau ont réalisé : - préservation de 340 mares, création ou restauration de 21 mares - gestion de 1 100 km de haies et 60 km de bandes enherbées sur 15 000 ha - création de 27.5 km de haies et 60 km de bandes enherbées - utilisation de 15 barres d'effarouchement sur 500 ha - actions innovantes : 4 plantations agroforestières, pose de nichoirs à mésanges, aménagement de zone humide - suivis biologiques sur 60 exploitations
MARNE	La Fédération des Chasseurs de la Marne a souhaité que le site de la Maison de la Chasse et de la Nature sur lequel elle a installé ses locaux soit consacré à la promotion des aménagements agricoles et forestiers en faveur de la faune, afin de former et de sensibiliser les gestionnaires de ces milieux, et tout public, à la prise en compte de la biodiversité et à l'amélioration des habitats de la faune sauvage. Ce site a l'ambition d'être une vitrine des aménagements favorables à la faune sauvage. Le site compte aujourd'hui un verger de sauvegarde, une plantation truffière, une petite parcelle en agroforesterie, 600m de haie, des bords de champs semés avec le Sem'Obord développé dans le cadre d'AgriFaune, et un rucher installé courant 2018, qui a permis de faire dès la fin de l'été, une première récolte

MARNE	<p>En novembre, à l'occasion de la Sainte Catherine, la Fédération des Chasseurs de la Marne organise des plantations haies avec les écoles locales.</p> <p>En 2016, 5 journées ont été consacrées à la plantation avec 160 élèves, les agriculteurs et les sociétés de chasse des communes concernées (Coupéville, Matougues, Nuisement sur Coole).</p> <p>Certaines de ces haies sont mises en place dans le cadre des mesures compensatoires des parcs éoliens.</p>
MARNE	<p>La Fédération des Chasseurs de la Marne s'associe avec l'AFACHC (Association Française "Arbres et Haies Champêtres") pour soutenir les projets d'implantation pérennes de haies dans les zones agricoles. L'objectif est de reconstituer, sur des territoires dépourvus d'éléments fixes, des linéaires réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques.</p>
MARNE	<p>La Fédération des chasseurs de la Marne a travaillé à la définition de mesures compensatoires adaptées aux caractéristiques du parc éolien.</p> <p>Elle met à contribution son expérience en matière d'aménagement, et son réseau, afin d'accompagner le déploiement de dispositifs de compensation écologique auxquels doivent se soumettre certaines infrastructures, notamment les parcs éoliens.</p> <p>Ces dispositifs permettent de contractualiser sur le long terme (10 ans minimum) avec les agriculteurs pour des aménagements, et ce avec un accompagnement financier incitatif</p> <p>Engagée avec plusieurs porteurs de projets, dont ENGIE Green, la Fédération procède également au suivi annuel de toutes les implantations</p> <p>En 2018-2019, ont été mis en place 3ha de jachère faunistique et plus de 8000m de haie ou bande enherbée</p>
HAUTE-MARNE	<p>La FDC de la Haute-Marne, soutenue par le conseil départemental et la fondation d'entreprises du crédit agricole "Agir en Champagne Bourgogne", a lancé son opération bandes enherbées.</p> <p>Les premières bandes semées en septembre ont été présentées lors de l'événement, elles complètent une opération de réintroduction de perdrix et de plantation de haies (25 km). Le territoire concerné par ces actions représente 6000 ha.</p>
HAUTE-MARNE	<p>Depuis 20 ans, en Haute-Marne, 40 km de haies ont été plantées par les chasseurs et les agriculteurs. Financée par la Fédération des chasseurs, cette opération se fait sur la base du volontariat de la part des agriculteurs.</p> <p>La haie constitue un abri pour la petite faune. On y trouve de précieux alliés du monde agricole : les auxiliaires de culture, comme les carabes qui détruisent des insectes nuisibles, mais aussi les lièvres, perdrix, faisans, grives, chats, belettes, ...</p> <p>Les Techniciens de la Fédération supervisent les plantations des haies et assurent le suivi. De nouvelles plantations sont programmées au cours de l'année 2018-2019.</p>
HAUTE-MARNE	<p>La Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne accompagne depuis des années la mise en place de haies et bandes enherbées dans le but de restaurer la biodiversité et les habitats de la faune sauvage. Un suivi scientifique a été mise en place sur les carabes. Il montre l'impact positif des aménagements sur la richesse spécifique ou diversité d'insectes en plaine agricole et sur l'abondance.</p> <p>La plantation de bandes enherbées permet aussi de lutter contre la disparition constatée par le CNRS des oiseaux des jardins et des plaines (notamment la perdrix grise, chère aux chasseurs) et permettre un retour de la biodiversité ordinaire.</p>

NORD	<p>La Fédération départementale des chasseurs du Nord est venue en aide à un agriculteur en plantant une haie de 700 mètres protégeant ainsi ces parcelles d'élevage. Pour la société de chasse aixoise cette haie fournira à la petite faune sauvage un garde-manger, et pour les promeneurs et autres usagers cela rendra le paysage plus attrayant et naturel. Cette haie a été financée entièrement par la fédération des chasseurs du Nord ainsi que tout l'équipement nécessaire comme les feutres de protection et tuteurs.</p>
NORD	<p>400 arbustes ont été plantés sur la commune de Rieux-en-Cambrésis le long d'une parcelle cultivée.</p> <p>Cette plantation s'effectue dans le cadre d'un partenariat entre la société de chasse de Rieux, les agriculteurs, la Fédération des Chasseurs du Nord et l'Association française des arbres et des haies champêtres (AFAHC) en tant que financeur du projet.</p> <p>Disparue des paysages agricoles depuis le remembrement, cette haie a pour but d'apporter de la biodiversité sur les parcelles agricoles en donnant des refuges et sources d'alimentation pour la faune sauvage.</p>
OISE	<p>La Fédération des chasseurs de l'Oise (avec le concours financier de la Fédération de chasse régionale) propose aux personnes intéressées de bénéficier de "kits buissons" contenant 15 plants et accessoires à un prix attractif. Cette opération s'intègre dans la politique petit gibier menée par la Fédération avec comme objectif la création d'éléments fixes favorables à la faune.</p> <p>Les buissons et les haies de plaine permettent une protection de la petite faune face aux prédateurs, aux intempéries mais également de favoriser la biodiversité (couvert, nourriture, nidification...). C'est ainsi la biodiversité en général qui est favorisée. La haie basse a aussi des qualités écologiques et participe au bon état écologique des eaux.</p> <p>Depuis 2012, plus de 35 km de haies ont été implantés.</p>
PUY-DE-DOME	<p>A l'initiative de la Société de chasse de Cournon, 330 mètres de haies ont été plantés au lieu-dit La Vaugondière.</p> <p>L'opération consistait à créer un milieu de transition favorable à la biodiversité entre les parcelles cultivées. Dans ce milieu de culture intensive, la création d'un linéaire d'éléments fixes et de bosquets permet de créer un effet brise-vent, de limiter l'érosion, de fournir de la nourriture et un abri à la faune sauvage et de favoriser la pédofaune.</p> <p>Soutenus par la Fédération des Chasseurs du Puy de Dôme, la municipalité de Cournon (propriétaire du terrain), le Conseil départemental, les chasseurs se sont vu prêter main forte par les enfants du centre d'animation municipal de Cournon, venus participer aux plantations avec leurs animateurs.</p>
PUY-DE-DOME	<p>Grâce à la volonté de la société de chasse de Mezel, une plantation d'arbres, d'arbustes et de buissons a été réalisée sur des exploitations agricoles avec pour objectif principal de limiter l'érosion et d'apporter couvert et nourriture à la faune sauvage dans la plaine.</p> <p>Les deux haies d'une longueur totale de 880 mètres regroupant une quinzaine d'essences locales ont été plantées en collaboration avec la société de chasse, la Fédération des Chasseurs du Puy de Dôme et le Conseil départemental, financeurs du projet.</p> <p>Quelques habitants de la commune sont venus en aide aux chasseurs locaux pour mettre en place les 2065 plants</p>

<p>PUY-DE-DOME</p>	<p>La Fédération des Chasseurs du Puy de Dôme entreprend des plantations de haies dans tout le département.</p> <p>Au lycée agricole de Marmilhat, le projet de plantation de haie s'inscrit dans le dossier "Agrifaune" signé entre le lycée et la Fédération des Chasseurs du Puy-de-Dôme.</p> <p>L'opération a pour objectif de protéger le bâtiment des intempéries, favoriser son intégration dans le paysage naturel tout en améliorant l'accueil de la diversité végétale et animale.</p> <p>La bande plantée d'une haie présente un linéaire de 130 m d'une largeur de 3 mètres. Une bande enherbée de 1 mètre est implantée de chaque côté. La plantation a eu lieu en janvier 2017 avec la participation des élèves de seconde du lycée et les représentants de la Fédération</p>
<p>PUY-DE-DOME</p>	<p>La Fédération des chasseurs du Puy-de-Dôme met en place un programme pluriannuel de plantations de haies et bosquets.</p> <p>En 2016-2017, près de 4km de haies ont été plantés à l'initiative des chasseurs, des mairies ou des écoles, financés par le Conseil départemental et la Fédération des chasseurs, avec l'appui de son Service Technique et de la Commission des haies.</p> <p>Le principal intérêt est écologique pour les terrains cultivés, en limitant l'érosion et les glissements. Les haies favorisent la faune en constituant des zones refuges ainsi que la nidification et l'alimentation des espèces d'oiseaux</p>
<p>PYRENEES-ATLANTIQUES</p>	<p>La Diane de Thèze, association intercommunale de chasse, grâce au financement de la Fédération des chasseurs des Pyrénées Atlantiques, a entrepris la plantation d'une haie environnementale.</p> <p>Fournis par le conservatoire régional Aquitain, une centaine d'arbres fruitiers de variétés rustiques et anciennes, ont été plantés sur une longueur de 600m.</p> <p>Cette action en faveur de la biodiversité a été partagée avec les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Thèze, afin de leur apprendre la méthode de plantation et le rôle biologique des haies : refuge, nourriture, protection contre le vent, lutte contre l'érosion des sols, diversité paysagère</p>
<p>BAS-RHIN</p>	<p>Plus d'une vingtaine de bénévoles (chasseurs, agriculteurs, écoliers, vendeurs, ou conseiller municipal) se sont donnés rendez-vous sur une exploitation agricole pour y planter des haies. 600 arbustes de variétés différentes ont pris racine sur 200 mètres de terrain. Soutenu financièrement par l'Association française arbres champêtres et agroforesterie (Afac-Agroforesteries), par le Fonds alsacien pour la restauration des biotopes (FARB), par la commune de Seebach et la Fédération des chasseurs du Bas-Rhin, le projet s'intègre au programme « Plantons en France – en route vers les 5 millions » de l'Afac-Agroforesterie.</p>
<p>BAS-RHIN</p>	<p>Dans la commune d'Oberroerden dans le Bas Rhin, les membres de l'association locale de chasse se sont tournés vers la Fédération départementale du Bas Rhin pour replanter plus de 250 essences sur une parcelle de la commune et ainsi recréer une haie féconde et nourricière à forte valeur écologique. Grâce au don de la Fédération des Chasseurs du Bas Rhin cette haie vive permettra de lutter contre la banalisation du paysage et la régression de la biodiversité.</p>

<p>BAS-RHIN</p>	<p>La Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin propose plusieurs aides à l'amélioration des biotopes en faveur de la petite faune du Rhin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jachères environnement et faune sauvage (JEFS) qui fournissent couverts de reproduction, refuge et nourriture à la petite faune de plaine - cultures à gibier - maintien des céréales sur pied dont l'objectif est de conserver un couvert hivernal pour la petite faune et fournir abri et nourriture - inter-cultures de phacélie, avoine et vesce - opération haies et arbres fruitiers - remplacement du maïs par du blé, de la luzerne ou du trèfle violet - opération miscanthus ou roseaux de Chine <p>La Fédération propose ces aides sous 4 conditions : être adhérent de la fédération, prévoir un programme d'amélioration du biotope, un programme de régulation des prédateurs et planifier un agrainage sélectif</p>
<p>BAS-RHIN</p>	<p>Le FARB (Fonds Alsacien pour la Restauration des Biotopes), émanation des Fédérations de chasseurs d'Alsace, est propriétaire de 230 ha. Ses actions permettent l'aménagement de plans d'eau et de mares sur plusieurs communes avec réaménagement des berges, plantation de haies, création de mares, etc.</p>
<p>RHONE</p>	<p>5000 arbres et arbustes ont été plantés sur trois exploitations agricoles sur le plateau de Condrieu, secteur particulièrement sensible à l'érosion, aux vents et aux chaleurs.</p> <p>Outre les financements, l'accompagnement technique a été effectué par le PNR du Pilat et la FDC du Rhône, afin de localiser les linéaires et les essences les plus pertinents. Les agriculteurs ont eu la charge de préparer le sol et de pailler les arbres plantés, pour limiter la concurrence avec l'herbe et garder la fraîcheur au pied.</p> <p>L'objectif de cette opération, subventionnée par l'Europe (Feder Région Auvergne Rhône-Alpes) grâce au au contrat Corridors biologiques Grand Pilat, est également de favoriser la biodiversité (comme les insectes pollinisateurs et les petits mammifères) utile aux agriculteurs.</p> <p>Cette intervention intervient aussi dans le cadre de la politique de plantation de haies bocagères mise en place par la Fédération des chasseurs sur tout le département. A titre indicatif 19 000 arbres ont été implantées au cours de l'hiver 2018-2019 avec de nombreux partenariats (collectivités locales, partenaires privés, associations de chasse, agriculteurs...).</p>
<p>RHONE</p>	<p>A Aveize dans le Rhône, 36 élèves de la Maison familiale rurale de la Petite Gonthière de Anse qui préparent un Bac professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune ont planté des arbres et arbustes à la Ferme des Equinoxes, une exploitation agricole biologique. L'agriculteur voulait planter des haies sur son exploitation afin de rétablir des corridors écologiques, de développer un hébergement pour les insectes auxiliaires pour sa production de fruits rouges, et aussi lutter contre l'érosion hydraulique et le vent.</p> <p>Cette opération a pu se réaliser grâce à la Fédération départementale des</p>

	<p>chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, avec le soutien du syndicat interdépartemental mixte pour l'aménagement de la Coise.</p>
RHONE	<p>Les exploitations agricoles aux lieux-dits Lonjagny et La Jacotte ont bénéficié, en décembre 2018, d'un chantier de plantation de haies champêtres par 42 élèves de bac pro en gestion des milieux naturels de la Maison familiale rurale la Petite Gonthière d'Anse. L'objectif de chantier est de protéger le terrain contre l'érosion hydraulique et éolienne, ainsi que développer la faune auxiliaire.</p> <p>Cette action est financée à 50% par l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne et à 50% par la Fédération des Chasseurs du Rhône et de la métropole de Lyon. Le syndicat de rivière Sima Coise est également partenaire.</p> <p>De façon globale, ce cadre d'action a permis depuis 2018 sur le département du Rhône la plantation de 18 000 arbres.</p>
RHONE	<p>Dans le but de développer la préservation des haies et la reconstitution des bocages dans le Rhône, la Fédération des chasseurs du Rhône met en place une politique de préservation des haies existantes et de reconstitution des bocages dégradés.</p> <p>Ainsi, plus de 150km de haies ont été replantées sur une cinquantaine de communes</p>
HAUTE-SAONE	<p>La Fédération des Chasseurs de Haute-Saône propose tout au long de l'année des animations de découverte de la nature. Elle s'est dotée en 2015 d'un sentier pédagogique de découverte de la faune sauvage</p> <p>La Fédération organise des animations sur diverses thématiques d'éducation à la nature, dans le cadre scolaire ou non. L'objectif est de développer une approche intellectuelle des sujets traités et de mettre l'accent sur l'apprentissage sensoriel. La sensibilisation repose sur des actions concrètes (plantation d'une haie, implantation d'une jachère, création de nichoirs, etc.). Entre 2012 et 2018, 73 animations ont été organisées</p> <p>Depuis 2004, la Fédération intervient également auprès des lycéens dans le cadre d'une option "pratiques professionnelles - faune et biodiversité"</p>
HAUTE-SAONE	<p>La connaissance du terrain et des acteurs locaux par la Fédération des Chasseurs de Haute Saône permet de mobiliser les propriétaires fonciers, les exploitants et les chasseurs bénévoles pour planter des corridors écologiques favorisant les déplacements de la faune et assurant une connexion entre les différents milieux.</p> <p>La Fédération a ainsi œuvré pour la préservation des haies bocagères. Elle a apporté une aide technique et financière aux propriétaires et/ou gestionnaires de territoires.</p> <p>Cette assistance permet tous les ans de replanter plusieurs kilomètres de haies.</p> <p>Dans le cadre d'AgriFaune, la Fédération a organisé 4 journées "Haie pourquoi pas!" en partenariat avec l'ONCFS, la FDSEA et la Chambre d'Agriculture pour sensibiliser les acteurs de l'aménagement du territoire</p>

<p>SAONE-ET-LOIRE</p>	<p>Dans le cadre du programme Agrifaune, la Fédération des chasseurs de Saône et Loire a mis en place, en partenariat avec la Coopérative agricole Bourgogne du Sud, une valorisation économique du bocage.</p> <p>La production de bois sous forme de plaquettes bocagères apparaît comme une solution économique face aux coûts générés par l'entretien des haies. C'est un levier pour conserver et améliorer le bocage au bénéfice de tous.</p> <p>Le projet, construit depuis 2010 avec les exploitants locaux, permet un apport de connaissance sur le bocage bressan, la réalisation de plans de gestion bocagers durables, l'organisation d'une production de plaquettes bocagères. La démarche permet la mise en œuvre d'une filière locale de circuit court.</p> <p>1000 m3 ont été ainsi produits en 2017.</p>
<p>SEINE-MARNE</p>	<p>La Fédération des Chasseurs de Seine et Marne, dans le cadre de l'opération Sainte Catherine ("à la Ste Catherine, tout bois prend racine"), coordonne des opérations de plantations de haies en plaine. En un mois, la Fédération s'est déplacée dans 61 communes du département.</p> <p>Elle a notamment sélectionné les champs de la ferme de Roize pour effectuer une journée de plantation en compagnie d'élèves de CP et de CE1.</p> <p>7 essences d'arbres ont été choisies : fusain, charme, prunellier, viorne lantane, troène champêtre, camerisier à balais, cornouiller et nerprun purgatif. Soit 550 plants offerts par la Fédération.</p> <p>Les haies permettent ainsi de diviser les parcelles, recréer de la biodiversité en attirant les auxiliaires de cultures et drainer l'eau.</p>
<p>DEUX-SEVRES</p>	<p>Sur la commune de Louzy, la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres (79), apporte son soutien pour des plantations de haies et buissons dans les plaines agricoles. Des espèces végétales locales ont été plantées dans les espaces libres entre les cultures.</p>
<p>DEUX-SEVRES</p>	<p>La Fédération des Chasseurs de Deux Sèvres, en partenariat avec la municipalité de Melleran et l'école communale, a procédé à la replantation d'un bois d'acacia.</p> <p>450 plants ont été plantés sur une parcelle communale d'un dépôt de remembrement, recouverte des surplus de terre du parc éolien à proximité. Cette plantation va offrir gîte et couvert à de nombreuses espèces locales.</p> <p>La mission est à la fois écologique et pédagogique auprès des écoles pour sensibiliser à l'environnement et à la préservation de la qualité de l'eau.</p> <p>Le promoteur éolien va en complément assurer la replantation de 3 haies sur le même espace.</p>
<p>DEUX-SEVRES</p>	<p>En compagnie des élèves des écoles de Pioussay et de Mairé-Lévescault, la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres a planté une haie sur le territoire de la commune de La Chapelle Pouilloux.</p> <p>800 arbustes de 18 essences différentes.</p> <p>Durant toute la matinée, les élèves ont pu participer à la plantation ou au paillage des arbustes.</p> <p>Cette haie a pour objectif de fournir abri et nourriture à la faune sauvage tout en permettant la sensibilisation du public à leur utilité.</p>

DEUX-SEVRES	<p>La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres et la commune de Saint-Martin-de-Saint-Maixent ont signé une convention favorisant la biodiversité. La plantation de 200 arbres (14 variétés de : frênes, charmilles, noisetiers, cerisiers, érables champêtres, etc.) formeront une haie plantée sur deux rangs en quinconces.</p> <p>La convention de 15 ans détermine le financement par la Fédération, l'entretien et la préservation par la commune.</p>
DEUX-SEVRES	<p>La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres a passé une convention avec les propriétaires de la ferme de Coutant située sur la commune d'Augé pour la conservation et la gestion d'une exploitation bocagère avec la réalisation de mares, la plantation de haies, un entretien raisonnée des prairies et la mise en place d'un conservatoire d'espèces anciennes d'arbres à fruits comme les pommiers.</p>
DEUX-SEVRES	<p>La Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres et des associations spécialisées comme "Prom'haies" et "Bocage pays branché", s'attachent à tenter de rétablir un écosystème plus favorable à l'ensemble de la faune sauvage.</p> <p>Depuis 2003, la Fédération a planté plus de 60 km de haies et plus de 20 ha de bosquets dans 71 communes.</p> <p>La Fédération apporte aussi son concours à des études menées sur le thème de la haie, en lien avec la Chambre d'agriculture.</p>
DEUX-SEVRES	<p>De par la diversité des milieux naturels qui caractérisent le département, la gestion de la petite faune sauvage constitue une priorité de la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres. Cette petite faune étant très dépendante de la qualité des territoires, les actions engagées par la Fédération ont pour objectif de permettre l'intégration de la biodiversité dans les pratiques agricoles.</p> <p>La Fédération œuvre pour préserver et développer la biodiversité sauvage, en aidant techniquement et financièrement des agriculteurs à mettre en place des aménagements favorables à la faune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jachères Faune Sauvage et Environnement - cultures à gibier - cultures intermédiaires - bandes enherbées - plantations de haies
DEUX-SEVRES	<p>La Ville de Bressuire et la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres ont signé une convention de partenariat pour une période de trois ans renouvelables. Ce travail vise à reconstruire l'équilibre et l'écosystème du bocage bressuirais via une mise à disposition des compétences de la Fédération.</p> <p>La Fédération participera aux actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plantation d'arbres d'essences locales adaptés à la faune et au paysage du bocage - mise en place de linéaires fleuris sur 5000m² et environ 400m linéaires de haies en double rang - mise en place d'un comité de vigilance sur le sanglier

	- démarche auprès du grand public et des scolaires pour "faire découvrir aux générations futures le milieu dans lequel elles vivent"
DEUX-SEVRES	La Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres a permis opérations d'implantation de haies ayant conduit à plus de 15 km de haies et de bandes enherbées en faveur de la faune sauvage et du gibier. L'action s'est aussi entreprise dans un but pédagogique auprès des jeunes
SOMME	Depuis 2010, la Fédération des chasseurs de la Somme, avec le soutien financier de la Fédération des chasseurs de Picardie, propose des "kits haies" composés de 15 arbustes de 5 variétés différentes. Cette opération a permis à ce jour la plantation de 64 km de haies champêtres dans la Somme. Ces aménagements sont indispensables pour la petite faune sédentaire de plaine en fournissant une zone d'abri et de nourrissage et en devenant des îlots de biodiversité. Les haies ont aussi d'autres qualités : rétention de l'eau, brise-vent, réduction de l'érosion, etc.
TARN	La Fédération départementale du Tarn en partenariat avec la Fondation pour la Protection des Habitats ont signé le 20 août 2019, la première Obligation Réelle Environnementale d'Occitanie (dispositif foncier qui permet aux propriétaires de mettre en place des mesures de protection de l'environnement). Des actions ont été mises en œuvre comme l'implantation de différents couverts végétaux, la création d'un réseau de mares, la plantation de haies champêtres ou encore des parcelles en agroforesterie. Cette démarche globale s'inscrit dans le cadre régional du programme Corribor animé en outre par les Fédérations Départementales des Chasseurs d'Occitanie et les Opérateurs de l'Arbre et de la Haie Champêtre qui entre dans le Schéma régional de Cohérence Écologique.
TARN	Dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique, les Fédérations des Chasseurs de Midi-Pyrénées ont initié un programme de diagnostic et de restauration des masses d'eau sur des bassins versants à enjeux environnementaux. Avec l'appui des sociétés de chasse locales, la Fédération des Chasseurs du Tarn, en collaboration avec le CPIE tarnais, a identifié et cartographié le réseau de lacs et mares collinaires du bassin du Bagas. Un diagnostic écologique, fonctionnel et d'usages a permis de prioriser les masses d'eau afin de proposer aux propriétaires des aménagements en faveur de la faune : élagage, plantation de haie, remodelage des berges, etc.
TARN	La Fédération des Chasseurs du Tarn, en partenariat avec la région Occitanie et le département du Tarn, soutient l'association Arbres et Paysages tarnais et la commune de Fréjeville pour promouvoir l'implantation de haies sur la commune. En 2017, près de 2 000 arbres et arbustes (chênes, tilleuls, érables et autres viornes et cornouillers) vont être implantés sur un terrain communal. Pour engager un peu plus la commune dans une démarche de développement durable, le conseil municipal et l'école communale ont décidé de créer un projet pédagogique sur la plantation de haie et la création d'un potager pour le printemps 2018.

TARN	<p>Le Plan d'Action Territorial du Céret, financé par l'Agence de l'eau, soutient des actions concernant plusieurs thèmes en lien avec la préservation de la ressource en eau sur le bassin versant. Parmi ces actions, la Fédération des Chasseurs du Tarn entreprend la plantation de haies, avec le réseau cynégétique local qui a permis la mobilisation des planteurs volontaires.</p> <p>Entre 2013 et 2016, plus de 7km de haies ont été plantés.</p> <p>Ces haies assurent des fonctions vitales pour la petite faune et font partie intégrante de leur cycle de vie : ressource alimentaire, nidification, zone de refuge, couloirs de déplacement, etc.</p>
TARN	<p>Le programme Agrifaune "Biodiversité en milieux agricoles dans le Lautrecois-Castrais" engage 5 fermes pilotes dans le développement de pratiques favorables à la faune sauvage sans compromettre la viabilité des exploitations. Plusieurs actions ont été réalisées : implantation de couverts d'inter-cultures , plantation de haies, création de mares, études d'impact sur l'implantation de bandes enherbées, ...</p>
TARN	<p>La Fédération des chasseurs du Tarn œuvre avec les sociétés de chasse locales au maintien et au développement du petit gibier. Pour ce faire, de nombreuses solutions ont été mises en place afin d'aménager le territoire et le rendre plus favorable : création de garennes, plantations de haies, création de point d'eau, d'abris, achat et mise en réserve, etc.</p>
TARN	<p>Ce projet de plantation de plus de 170m de haie champêtre s'inscrit dans un programme général de restauration et de valorisation des différents milieux qui composent la propriété du Roc. Depuis son achat par la Fédération des chasseurs du Tarn en 2006, différents aménagements favorables à la biodiversité ordinaire ont été créés ou sont en cours de création. Financée par la mairie d'Albi et avec la participation d'Arbres et Paysages Tarnais, cette plantation a été réalisée avec les élèves des écoles primaires du Bon Sauveur et de St Joseph.</p>
TARN	<p>La Fédération des chasseurs du Tarn met en place un programme collaboratif avec l'association Arbres et paysages tarnais, avec pour objectif de replanter 100 haies de 100 m minimum soit 10 km de Haie sur l'ensemble du département.</p> <p>Le projet est participatif et implique sociétés de chasse, propriétaires, agriculteurs, et collectivités.</p>
TARN	<p>Depuis 2011, la Fédération des Chasseurs du Tarn, en partenariat avec plusieurs acteurs du monde rural, s'est engagée dans un programme Agrifaune, qui participe à favoriser la biodiversité sur le territoire Lautrecois-Castrais.</p> <p>L'objectif est de mettre en place dans les exploitations agricoles des pratiques innovantes et économiquement viables afin d'avoir de nouvelles références locales et de sensibiliser les agriculteurs à la biodiversité. Ainsi, grâce à un réseau de cinq fermes pilotes, des aménagements agro-environnementaux sont expérimentés (couvert d'inter-culture, culture dérobée, bande enherbée, plantation de haies, réaménagement d'une mare), à l'échelle de l'exploitation. Ce projet permet donc de concilier les approches écologique, agricole et cynégétique.</p>
VENDEE	<p>La Fédération des chasseurs de Vendée a été missionnée par l'Agence de l'eau pour mettre en œuvre la restauration du bocage sur le secteur bassin-versant du Falleron, qui présente des signes de pollution et un dysfonctionnement de son régime hydrique. Elle accompagne les exploitants agricoles volontaires pour effectuer des travaux de plantation de haies sur leurs parcelles. Les zones ciblées sont situées sur les secteurs à forte pente : les haies font barrage au ruissellement en cas de fortes pluies et ont aussi un rôle épurateur et filtrant. 720 mètres de haies et plus de 1 200 arbres (chêne, poirier sauvage, bourdaine, prunellier, houx, sureau...) ont à ce jour été plantés sur trois exploitations, grâce à l'aide de plus d'une vingtaine de bénévoles de la société de chasse communale, de la LPO et des agriculteurs.</p>

VENDEE	Depuis la tempête de 1999 les Fédérations Départementales de Chasseurs financent régulièrement des opérations de plantations et de boisement. Elles ont permis la plantation de plus de 400 000 arbres et arbustes. Au lieu-dit La Noue Mossart, la Société de Chasse Sauvagine a planté une haie dans le but de favoriser la nidification et le nourrissage des oiseaux comme la mésange. Cette haie a été financée par la Fédération des Chasseurs de Vendée
VENDEE	<p>Depuis plus de 15 ans, la Fédération des Chasseurs de Vendée organise des actions de plantations d'arbres et d'arbustes afin de conserver ou de recréer des espaces propices à la biodiversité et aux espèces sauvages.</p> <p>La ville de Bretignolles-sur-Mer s'est associée à cette démarche avec la société de chasse la Rabouillère pour une matinée de plantation de 810 arbres sur des parcelles communales.</p> <p>Depuis le début de ce programme départemental, 52 km de haies, soit 373 630 arbres et arbustes ont été replantés. Pendant l'hiver 2017-2018, ce sont 19 440 arbres de 40 essences différentes qui vont être mis en terre en 23 points du département, soit 10 ha de boisements et 3.7 km de haies supplémentaires</p>
VENDEE	<p>Afin de préserver la qualité environnementale de son territoire, la Fédération des Chasseurs de Vendée fournit les plants pour l'organisation de plantation d'arbres et arbustes, en partenariat avec les Sociétés locales de Chasse, notamment à la Croix de Petosse, et à Mervent.</p> <p>Différentes essences ont été plantées : chênes, chênes verts houx, pommiers sauvages, groseilliers, frênes, sureaux, érables, néfliers, merisiers, etc.</p> <p>Pour la Fédération, la qualité des milieux naturels et la diversité biologique qui en dépend sont des éléments essentiels. Depuis 1999, ce sont plus de 354 000 arbres et arbustes, financés par la fédération qui ont été plantés sur plus de 277 ha de boisement et 48 km de haies. Pendant l'hiver 2016-2017, ce sont 23 275 arbres qui vont être plantés.</p>
VIENNE	<p>Les chasseurs ont planté des haies avec les pêcheurs mais aussi la Ligue de Protection des oiseaux (LPO) .</p> <p>La Fédération des chasseurs de la Vienne est le maître d'œuvre chaque année de la plantation de 3 à 4 km de haies avec des essences locales. La Fédération est engagée dans une convention avec les Conseils Régional et Départemental pour la plantation de haies, la mise en place de jachères écologiques, l'aide à la gestion des espaces naturels sensibles, l'animation pour les scolaires, etc. A Cuhon, l'action a été menée en collaboration avec la Fédération des pêcheurs pour réhabiliter le lit d'une petite rivière et recréer en bordure une ripisylve naturelle. A Savigny l'Evescaut, deux chantiers ont été menés conjointement avec la LPO celle-ci mettant en place une haie sur le même secteur</p>
VIENNE	<p>La Fédération des chasseurs de la Vienne contribue à l'amélioration du milieu agricole, avec le soutien financier du Conseil Régional Poitou-Charentes et du Conseil Général de la Vienne.</p> <p>Elle développe des conventions avec les agriculteurs pour permettre des actions d'aménagement passant par la mise en place de couvert favorable au développement de la faune sauvage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jachère environnement faune sauvage (JEFS) - culture à gibier - jachère apicole/mellifère

	<ul style="list-style-type: none"> - cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) - plantations de haies et bosquets
VOSGES	<p>Les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Terre de Légendes ont planté vingt mètres de haie dans le cadre d'une opération menée par le conseil départemental et la fédération départementale des chasseurs des Vosges (FDC88).</p> <p>Le programme s'est ouvert sur une intervention en salle d'un technicien de la FDC88. Après avoir expliqué aux élèves ce qu'est une haie, quelle est sa fonction, quels animaux s'y trouvent... il les a accompagnés sur le terrain pour passer aux travaux pratiques.</p> <p>Cette action est venue compléter la plantation de fruitiers, réalisée il y a une semaine par les services périscolaires, et la fabrication de divers abris pour oiseaux, mammifères, reptiles et insectes qui seront mis en place dans la haie pour attirer les animaux.</p>
VOSGES	<p>Pour encourager la plantation de haies, le Département des Vosges a lancé en 2017, l'opération « Plantez des haies » qui a permis de replanter 8,750 km de haies champêtres, soit 8 820 plants. Fort de ce succès, le Conseil départemental en partenariat avec la Fédération des Chasseurs, la Chambre d'agriculture des Vosges, la DDT et le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des Vosges, a renouvelé l'appel à projets en 2018 auprès des exploitants agricoles, mais aussi des particuliers ou des collectivités. Une trentaine de candidats ont été retenus et 11,8 km de haies ont été plantés à la fin de l'année 2018, soit 3 km de plus qu'en 2017.</p>
VOSGES	<p>La Fédération des chasseurs des Vosges effectue des opérations d'aménagement du territoire (défrichage, implantation de haies, de cultures faunistiques), réalise des équipements (volières, garennes, agrainoirs) et entreprend des repeuplements en Perdrix grise, Lapin de garenne et Faisan</p>
TERRITOIRE DE BELFORT	<p>La Fédération des Chasseurs du Territoire de Belfort entreprend de nombreuses opérations environnementales en faveur de la faune et de la flore.</p> <p>Sur la commune de Danjoutin, en plus de la plantation de 450 m de haies, des réintroductions de lapins de garenne, qui avait disparus de la zone, ont eu lieu. Ce repeuplement, parfois difficile, a bien fonctionné, comme le montrent les comptages effectués annuellement à la même période. Un verger constitué d'espèces locales a aussi été planté pour fournir fruits et nichoirs à la faune sauvage</p>
TERRITOIRE DE BELFORT	<p>Le territoire de Belfort possède un Arrêté préfectoral réglementant l'entretien et l'arrachage des haies dans le milieu naturel. La Fédération des chasseurs du territoire de Belfort a soutenu et défendu cet arrêté et soutient activement les projets de réimplantation de haies, friches, boqueteaux, etc. Elle a ainsi participé à l'implantation de près de 2 km de haies réparties sur plusieurs communes.</p>
CHAMPAGNE-ARDENNE	<p>Par la signature d'une convention cadre de partenariat sur la compensation environnementale des parcs éoliens, ENGIE confie aux Fédérations des chasseurs de Champagne-Ardenne la mise en place et le suivi des aménagements écologiques de ses 11 parcs éoliens situés dans l'Aube, la Marne et les Ardennes.</p> <p>Ces mesures sont déployées sur le territoire dans un rayon maximum de 20 km autour des parcs éoliens concernés suite à un diagnostic de territoire réalisé par les</p>

	<p>Fédérations veillant à garantir la pertinence écologique de chaque projet.</p> <p>A ce jour, 4900 m de haies, 3300 m de bandes enherbées, 560 m de bandes tampon bouchon, 13 "bouchons" et 1.8 ha de jachère, qui compensent 22 éoliennes.</p>
CHAMPAGNE-ARDENNE	<p>La Fédération des chasseurs de Champagne Ardennes est impliquée dans les aménagements écologiques compensatoires au projet éolien du Mont d'Erny :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création et entretien de bandes enherbées (reproduction et alimentation des oiseaux nichant au sol comme alouette des champs, perdrix grise, bruant jaune, bruyant proyer) - Implantation d'îlots arbustifs le long des chemins (mini corridor biologique pour avifaune et entomofaune) - Valorisation des éléments fixes existant par un entretien raisonné (talus, haies) - Mise en place de plantations basses sur talus (ronce, lierre, ...) - Aide à la diversification des cultures intermédiaires "piège à nitrate" - Implantation de cultures environnementales pour la faune (jachères faune sauvage, bandes abris..)
MIDI-PYRENEES	<p>Ce projet régional co-animé par la Fédération des chasseurs d'Occitanie et l'AFAC (association française arbres et haies champêtres) vise à améliorer la fonctionnalité des territoires par la préservation et la restauration des continuités (corridors) écologiques.</p> <p>Cofinancé par les Fonds Européens de développement régional, la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, ce projet s'oriente autour de 3 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner les collectivités, les agriculteurs et les habitants des territoires ruraux. Un diagnostic a déjà été réalisé sur près de 115 communes. - conduire des actions de restauration et de sensibilisation, notamment pour décliner le schéma régional de cohérence écologique au niveau local - évaluer les résultats d'évaluation des actions conduites et communiquer
PAYS-DE-LA-LOIRE	<p>La Fédération des Chasseurs de Pays-de-Loire est désignée par le Conseil Régional comme chef de file du centre régional sur le Bocage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination des actions des acteurs de la Région sur les haies et les mares, éléments constitutifs des bocages - 160,00 km de haies et 110.000 mares ont été recensées sur la Région - Les 70.000 chasseurs de la Région participent activement à la plantation de haies - Création d'un bureau d'étude spécifique sur la gestion des bocages - Classeur pédagogique sur les haies et leur gestion transmis aux 1500 communes

PAYS-DE-LA-LOIRE	La Fédération des Chasseurs de Pays-de-Loire est désignée par le Conseil Régional comme chef de file régional sur le Bocage: - Coordination des actions des acteurs de la Région sur les haies et les mares, éléments constitutifs des bocages. - 160,00 km de haies et 110.000 mares ont été recensées sur la Région - Les 70.000 chasseurs de la Région participent activement à la plantation de haies - Création d'un bureau d'étude spécifique sur la gestion des bocages - Classeur pédagogique sur les haies et leur gestion transmis aux 1500 communes de la Région
-------------------------	---